

Manuel d'utilisation

Afin d'être en conformité avec la réglementation de l'AFSSAPS, la cigarette électronique ne permet pas le sevrage tabagique. Toute information y faisant référence est éronnée.

Avant la première utilisation, nous vous demandons de lire le manuel d'utilisation dans son entier. Utilisez et stockez la e-Health, et ces filtres à une température ambiante comprise entre -5°C et 42°C. La e-Health sert à délivrer à ses utilisateurs de la fumée artificielle aromatisée contenant ou non de la nicotine.

L'emplacement du filtre contient une cartouche remplaçable remplie de liquide aromatique de substitution. Les principaux ingrédients qu'elle contient sont de la nicotine (optionnel), de l'arôme artificiel de tabac et du glycérol.

Lorsque l'on aspire, le microprocesseur active un atomiseur qui mélange le liquide avec l'air inspiré.

Ce mélange est propulsé sous forme de vapeur et est inhalé par l'utilisateur.

L'évaporation du glycérol donne l'impression de la véritable fumée produite par une cigarette.

Une diode lumineuse située à l'extrémité simule une fausse combustion. L'appareil ne simule pas uniquement l'acte de fumer mais délivre le mélange vaporisé à la température de 50-60°C, comparable à celle d'une cigarette.

Comme il n'y a pas combustion, aucune substance cancérigène n'est émise. Seule de la nicotine est inhalée. Comme toutes les autres formes de substitution de nicotine il est contre-indiqué pour les jeunes de moins de 18 ans, les femmes enceintes, les non fumeurs et les personnes ayant des maladies cardio-vasculaires.

